

Une commission d'enquête des Nations unies met  
en cause plusieurs pays européens, dont la  
France. Kinshasa joue le rôle de plaque  
tournante. Bénéficiaires: les miliciens auteurs du  
génocide rwandais.

Afrique des Grands Lacs : Les Nations unies  
confirme la réalité du trafic d'armes

Jean Chatain

L'Humanité, 22 novembre 1996

DEPUIS juillet 1994, date de l'écroulement de la dictature de Kigali, les miliciens et les FAR (Forces armées rwandaises) n'ont jamais eu à se préoccuper de leur approvisionnement en armes et munitions. "L'Humanité" a dénoncé ces derniers jours certains trafics pouvant provenir de deux sociétés françaises (SOFREMAS et Luchaire) et de la société Herstal (qui, pour être officiellement belge, n'en est pas moins une filiale du groupe français GIAT Industries); si l'on en croit un rapport produit par une commission de l'ONU, mais toujours tenu sous le coude, il ne s'agirait là que d'une partie émergée de l'iceberg.

Dix-huit pays seraient mis en cause par cette commission d'enquête de l'ONU pour des "livraisons d'armes illégales" aux auteurs du génocide réfugiés dans l'Est zaïrois, si l'on en croit l'AFP. En dépit de l'embargo international décrété en mai 1994, soit un

mois après le début du carnage. Le Zaïre de Mobutu aurait bien évidemment joué un "rôle central" dans ce trafic d'armes. Parmi les pays européens soupçonnés figurent la France, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne.

### **Le mutisme de Paris**

Cette commission avait été créée en septembre 1995. Composée de quatre membres, elle est présidée par l'Égyptien Mahmoud Kassem. Périodiquement mis en cause, le gouvernement français avait choisi jusqu'alors le mutisme. Désormais, il préfère le démenti officiel, esquivant toute demande d'investigation et laissant donc, de ce fait, planer plus qu'un doute.

A la commission d'enquête de l'ONU, Paris a assuré que, contrairement à ce qu'elle croit savoir, au-

cun ressortissant français n'a rencontré, dans le camp de réfugiés de Mungu, près de Goma, le général Augustin Bizimungu, ancien chef d'état-major de l'armée rwandaise et grand organisateur du génocide, à propos de ventes d'armes. "Aucune personne accréditée par le gouvernement français n'a, d'aucune manière, rencontré les anciennes forces armées rwandaises", proclame-t-on à Paris. Mais est-il déraisonnable d'imaginer des tractations animées par un "non-accrédité" appartenant à l'un de ces multiples réseaux et lobbies qui caractérisent ce que d'aucuns surnomment la "Françafrique" ?

Pour sa part, le gouvernement britannique n'a toujours pas fourni à la commission les demandes d'éclaircissement sur l'origine des armes dont les numéros de série ont été relevés.

## L'implication du Zaïre

Ces numéros, selon Londres, "ne fournissent qu'une information préliminaire". Les douanes britanniques n'ont pas répondu aux lettres de la commission leur demandant des informations concernant une société ayant son siège en Grande-Bretagne et qui aurait transporté des armes à Goma.

Les autorités belges n'ont également pas encore répondu à la commission leur ayant demandé de vérifier que la Belgique n'avait pas servi de transit à un trafic d'armes en provenance notamment d'Europe de l'Est et à destination des Forces armées rwandaises.

Le Zaïre, principal pays d'Afrique mis en cause dans le rapport de l'ONU, s'est abstenu de répondre à la commission sur "des allégations persistantes concernant (son) implication dans la fourniture illégale d'armes aux anciennes Forces armées rwandaises".

JEAN CHATAIN